

REPONSE DU GOUVERNEMENT A LA QUESTION ECRITE DE MONSIEUR LOÏC DOBLER (PS), INTITULÉE "COMPOSITION DU PARLEMENT JURASSIEN : LA PARITE COMME OBJECTIF ?" (N°2921)

La part des femmes au Parlement reste nettement en dessous de la parité. Elle tend même à stagner. Si le Gouvernement regrette cet état de fait, il est toutefois d'avis qu'il appartient en premier lieu aux partis de promouvoir les candidatures féminines, en particulier lors de la composition des listes de candidatures. Or les partis sont loin de la parité lorsqu'ils composent leurs listes. Par voie de conséquence, il est difficile d'avoir une représentation paritaire au sein du Parlement. A la décharge des partis, on peut relever la difficulté croissante de trouver des candidatures, qui plus est féminines.

Ainsi, lors de l'élection du Parlement en 2015, seules 135 femmes (31%) étaient en lice sur 426 candidatures. A l'élection du Conseil national, le rapport était de 9 femmes (37%) sur 24 candidats. Au Gouvernement, seules deux femmes (11%) étaient en lice pour un total de 18 candidatures. Pour le Conseil des Etats, on dénombrait 1 femme (16%) pour 6 candidatures. L'élection de cette dernière a d'ailleurs permis au Jura d'être représenté à la Chambre haute de manière paritaire mais cela reste une exception. Le constat n'est dans l'ensemble guère réjouissant.

S'agissant des formations organisées par la Déléguée à l'égalité, elles ont pour objectifs d'une part d'encourager les femmes qui ont un intérêt pour la politique à s'engager et d'autre part de soutenir celles qui sont déjà actives en politique. Les cours se déroulent depuis 2013 sous la forme de trois modules, quatre depuis 2016. Ils permettent d'acquérir des outils pour prendre confiance et améliorer les compétences et connaissances des participantes. Il s'agit notamment d'appréhender les enjeux et le fonctionnement du jeu politique mais aussi d'améliorer la prise de parole et l'argumentation en public. Le prix de 150 francs demandé pour quatre soirées ne couvre pas les coûts effectifs des cours, qui sont dispensés par des professionnels. Du reste, vu le succès rencontré, ils ont dû être dédoublés, ce qui démontre que le coût ne constitue pas un empêchement.

Cela étant précisé, le Gouvernement répond comme suit aux questions posées.

- **Le Gouvernement a-t-il l'intention de sensibiliser les partis politiques jurassiens à la question de la parité hommes-femmes pour les prochaines élections cantonales ?**

La Déléguée à l'égalité a rencontré les différents groupes parlementaires préalablement aux élections cantonales 2015 afin de les sensibiliser à encourager les candidatures féminines. Une telle opération sera à nouveau mise sur pied lors des prochaines élections. Ces contacts auront lieu suffisamment tôt, bien avant l'échéance du délai pour le dépôt des candidatures, pour qu'ils prennent tout leur sens.

- **L'Etat ne pourrait-il pas lancer une véritable campagne de promotion de la politique, en partenariat avec les partis politiques (notamment pour le financement), auprès des citoyennes du canton du Jura?**

Les cours mis sur pied par la Déléguée à l'égalité ont justement pour objectif de sensibiliser les femmes à la politique, notamment celles qui sont actives au sein du monde associatif et qui hésitent à se lancer en politique. Par ailleurs, au début de l'année 2018, une soirée de réseautage sera proposée aux élues communales pour identifier leurs besoins et voir quelles

mesures pourraient être proposées. Il n'en demeure pas moins que l'amélioration de la représentation féminine en politique nécessite qu'un travail de fond soit réalisé par et au sein des partis. A cet égard, l'Etat est disposé à étudier d'autres propositions pour améliorer la participation des femmes en politique. Finalement, il faut rappeler qu'il s'agit d'une tendance générale au niveau national, et pas propre au canton du Jura.

- **Le Gouvernement prévoit-il d'autres mesures afin de se rapprocher de la parité au Parlement jurassien ?**

Il n'y a pour l'heure pas d'autres mesures envisagées.

Delémont, le 12 septembre 2017

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme
la Chancelière



Gladys Winkler Docourt